



mise en demeure amende italie

Par imlv, le 13/03/2023 à 13:07

Bonjour,

J'ai reçu deux mises en demeure d'un avocat belge pour des infractions commises en Italie en février 2022- (320 et 425€) - les 2 pv auraient été envoyés en août (location voiture) par lettre recommandée (une seule pour les 2)- mais nous ne l'avons pas reçue et elle a été retournée à l'expéditeur. Rien reçu depuis -

J'ai demandé copie des pv au bureau d'avocat car aucun nr n'était mentionné sur la mise en demeure: un de 90€ majoré à 146€ pour non paiement et un de 118 majoré à 226€ - j'ai payé les montants majorés en ligne directement sur le site italien. (il est noté frais de notification et procédure inclus) - l'avocat belge peut-il surfacturer de la sorte et de demander de payer sur son compte? Il parle de proposition à l'amiable...

Par Lorenza, le 13/03/2023 à 20:37

Bonjour,

Oui, il peut. Comme il peut vous demander de vous jeter par la fenêtre. Pouvoir ne veut pas dire obtenir.

A priori c'est à celui qui fait appel à l'avocat de lui payer ses honoraires. Sans titre exécutoire, il ne peut rien faire pour vous obliger à le rémunérer.

Par **BrunoDeprais**, le **13/03/2023** à **21:47**

Bonsoir,

Un avocat Belge n'a pas de compétence territoriale en France.